

DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 23 JUN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 23 juin à 16h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 07 juin, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la Récré à Taïx, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER.

Objet : Edition 2022 du fonds de soutien « Coup de Pousse »
Référence : Dbur 2022.3

Membres en exercice : 13
Membres présents : 9
Voix délibératives : 9

Membres présents : Jean-Marc BALARAN, Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Luc CANTALOUBE, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER, Marie-Claude ROLLAND, Didier SOMEN, Myriam VIGROUX

Membres excusés : Sabine BOUDOU-OURLIAC, Patrick CARAYON, Guy GAVALDA, Christian PUECH,

Autres personnes présentes sans voix délibérative : Antoine BOUTONNE, Stéphanie CANTALOUBE, Loris CARIOU, Charlotte COUREAU, Dominique DECLERCQ PUYPE, FRAT Julien, Anaïs HUOT, Michel REYNES

Vu la délibération D 2020.19 prise lors du Comité Syndical du 09 septembre 2020 créant le fonds de soutien aux initiatives citoyennes pour la transition intitulé « Fonds Coup de Pousse »,
Vu la délibération D 2022.9 concernant le vote du budget primitif 2022,

En 2018, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et les 5 communautés de communes qui le constituent se sont engagées dans l'élaboration de Plans Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) pour définir une stratégie locale de lutte contre le changement climatique. Notre territoire ambitionne ainsi de devenir un territoire à énergie positive, c'est-à-dire en capacité de produire davantage d'énergie que ses besoins. La mobilisation de tous constitue un facteur clé de la réussite de ces plans climats.

Sous l'impulsion du réseau de bénévoles « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial Albigeois Bastides a lancé un fonds de soutien « Coup de Pousse » qui permet d'accompagner l'émergence d'actions simples, innovantes et reproductibles.

Il vise à accompagner les initiatives à caractère collectif ayant une portée de transition énergétique et écologique sur les thèmes suivants :

- Transport et mobilités douces
- Economies d'énergie et initiatives énergie renouvelable
- Réduction des déchets
- Alimentation durable
- Biodiversité et patrimoine naturel

Le second appel à projet a été lancé le 2 avril 2022 et 5 associations ou collectifs ont déposé un dossier. Un comité de sélection s'est réuni le 17 juin 2022 pour analyser les candidatures et proposer au bureau une répartition de l'enveloppe de 10 000€.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- De retenir quatre projets déposés,
- D'octroyer une subvention selon le plan de financement suivant :

Nom de la structure	Nom du projet	Subvention accordée
Citoyens pour une Dynamique Carmausine (CDC) (Association de Carmaux)	Atelier participatif de réparation de vélos	2 000 €

Cultures en partage (Association de St Christophe)	Création et gestion d'une épicerie associative sur la commune de St Christophe	2 000 €
Le Foyer des Créateurs (Association de Réalmont)	Ludothèque de Réalmont	1 600 €
Castelroc en Arifadès (Association de Terre de Bancalié)	Utilisation, réemploi et recyclage de matériaux géosourcés et/ou biosourcés locaux	1 200 €
		6 800 €

RF
Albi

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/07/2022
081-200049161-20220623-DBUR_2022_3-DE

- D'autoriser le Président à réaliser des conventions avec chaque structure afin de verser les subventions, selon les modalités définies dans ces conventions.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Certifié conforme,
Le Président, J-Luc ESPITALIER**

